



**ST-PIERRE
D'ENTREMONT
SAVOIE**

CONSEIL DE HAMEAUX

Bandet – Grattier – Varvat – Vincent – Claret - Tardy

Compte rendu de la réunion du 6 avril 2019

Présents : Andrée Claret, Luc Vernay, Sylvaine Muraz, Marion Soubeyrat, M et Mme Girerd, Wilfried Tissot, Jean-François Giroud, Claude Baudoin, M et Mme Mumford, M et Mme Hernandez, Pierre Meunier, Jérôme Ferrant, Olivier Python de l'association des pêcheurs de Savoie

Animation : Thida Ao et Isabelle Cavallo

Chez Catherine et Dominique Girerd au Claret

1. Pot de bienvenu et présentation des intervenants.

2. La pêche et la préservation des milieux aquatiques

Marcel Guettat et Patrice Richino présentent une série de film sur les thèmes suivants, puis la pêche.

Film sur le grand cycle de l'eau

Grand cycle de l'eau : Evaporation, précipitation pluie et neige, condensation, ruissellement et infiltration.

Evolution de la température au cours du temps : Le thermomètre isotopique mesure la composition en deutérium ou en oxygène 18 d'une masse d'air humide : ainsi il est possible de déterminer la température de condensation d'une masse d'air ; les mesures principales se font essentiellement au niveau des pôles, là où les particules ont le plus de chances de se condenser.

L'intérêt du thermomètre isotopique est de pouvoir archiver les données de la température qu'il a fait il y a quelques milliers d'années : nous pouvons alors connaître le temps qu'il a fait quasiment année par année !

Film sur le réchauffement climatique – impact de l'activité humaine = non diffusé lors du conseil de hameau

L'effet de serre provoqué par l'accumulation de gaz « à effet de serre » dans l'atmosphère fait grimper les températures à la surface de la Terre : estimation de +1,5 à +4,5°C d'ici 2100.

La fonte des glaciers = -30% au niveau des pôles depuis les années 80

Elévation du niveau des mers : +3,3 mm par an, + 1 m d'ici 2100, augmentation des précipitations et des sécheresses, réduction des débits d'eau dans les rivières, acidification de l'eau des océans.

Film sur la politique de l'eau en France = non diffusé lors du conseil de hameau

1964 : 1^{ère} loi française sur l'eau, création des agences de l'eau (pour les 6 bassins en France métropolitaine).

1992 : schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux, par bassin

2000 : Europe / Directive cadre sur l'eau (DCE) suite au constat d'un déséquilibre entre les besoins et les ressources en eau.

2006 : loi française d'application de la DCE

2009 : Grenelle de l'environnement : coordination des lois sur l'eau, renforcement.

Comité de bassin : structure consultative (protection des milieux aquatiques et préservation des ressources).

==> Quelle est la composition de ce comité ? Qui y siège ? Au nom de qui ? Comment le citoyen y a t il accès ?

Agence de l'eau / comité de bassin : elle collecte les redevances annuelles auprès des gestionnaires qui les facturent aux usagers.

==> Les taux de redevance sont-ils équitables entre les différentes catégories d'usagers ? (Usagedomestique, industriel, agricole).

L'agence de l'eau apporte des aides financières aux particuliers ou collectivités : mise en conformité des assainissements non collectifs, mesure de protection de l'eau, économie de l'eau potable, ...

Film sur le fonctionnement d'une station d'épuration

Les eaux usées sont filtrées puis subissent un traitement biologique (bactérie aérobie) 1 kg de matière à épurer nécessite 10 kg de bactérie. Les bactéries mortes sont évacuées dans les boues, soit séchées, soit compostées et épandues sur les terrains agricoles quand leurs caractéristiques physico chimiques le permettent.

Situation sur St Pierre d'Entremont Savoie : 2 stations d'épuration, la station de St Môme (225 équivalent habitant) pour les 2 hameaux de St Môme et la Station des buis (1900 équivalent habitant) pour le reste de la commune et l'ensemble de St Pierre d'Entremont Isère.

En cas de fortes pluies, un système de déversoir envoie directement les eaux usées à la rivière pour éviter de surcharger la station et provoquer son dysfonctionnement.

Les études faites dans le cadre du PLUi ont montré de fortes entrées d'eau claire dans les réseaux d'assainissement même par temps sec et surtout côté Isère. Des tests à la fumée ont permis de localiser les points d'entrée d'eau. Le bilan en sera fait prochainement pour ensuite prévoir les travaux nécessaires pour remédier à ces entrées d'eau qui surchargent la station et provoquent des dysfonctionnements.

Film sur les polluants organiques persistants

Certains polluants ne se détruisent pas lorsqu'ils sont ingérés par des organismes vivants et se concentrent tout au long de la chaîne alimentaire. Si bien que la concentration dans les aliments consommés par des humains peut être très élevée et présenter des dangers pour leur santé. Exemple : les PCB, le DDT (« printemps silencieux » 1962, ouvrage de la biologiste Rachel Carson pour dénoncer le scandale des pesticides qui a tué les insectes et les oiseaux en grand nombre, menant à l'interdiction du DDT).

La pêche

Les pêcheurs sont organisés en APPMA association de pêche et de protection des milieux aquatiques. Ces associations ont donc des missions de protection des milieux. Elles suivent l'évolution des milieux : analyses, relevé de données, observations de la faune (poissons, crustacés, oiseaux...) et de la flore aquatique ...

Par exemple, suite déversement accidentel de purin dans un affluent du Cozon, les pêcheurs ont observé la disparition de la faune aquatique dans cet affluent et un impact non négligeable sur le Cozon, sur des populations déjà affaiblies par la sécheresse de 2018.

Certains animaux servent de marqueur de la qualité de l'eau : le cinglé plongeur.

Pour pouvoir pêcher dans une rivière, il faut une carte de pêche et respecter la réglementation applicable dans le département concernant notamment les périodes d'ouverture (mars à octobre) et les lieux de pêche. Les poissons pêchés doivent dépasser une certaine taille suivant leur espèce (truite 23 cm), pour permettre la préservation des espèces. Les cartes de pêche sont disponibles en ligne ou auprès des associations ou des dépositaires agréés (commerces). Renseignements <https://www.cartedepêche.fr/242-informations-departementale.htm> ou <http://www.guiers.fr/>

L'association *Réciprocité Guiers* organise des stages de pêche : plus d'info sur <http://www.guiers.fr/>

3. Questions diverses

Comme décidé, par les habitants, lors du conseil de hameau de l'automne 2018, nous commençons par les Questions diverses avant d'aborder les Actualités de la commune.

Réception des courriers

Certains habitants signalent des problèmes de courriers non distribués et de non distribution du bulletin municipal « Les Clés de la Tour ». Pour ce dernier, ce sont principalement les résidents secondaires qui ne le reçoivent pas.

Réponse = La commune paie à La Poste un contrat pour une distribution dans toutes les boîtes y compris les résidences secondaires, nous avons déjà signalé la non distribution dans les résidences

secondaires. Le bulletin est aussi sur le site de la commune et une newsletter est envoyée aux habitants (ceux qui ont donné leur adresse en mairie) dès parution. Possibilité de l'inscrire à la newsletter sur le site Internet de la commune.

Certificat d'urbanisme

Question : quand pourra t'on demander un certificat d'urbanisme incluant les nouvelles dispositions liées au PLUI H en cours ?

Réponse = début 2020, lorsque le PLUI entrera en vigueur.

Accès en hiver

Signalement de la difficulté pour les infirmières d'accéder au cœur des hameaux en hiver tôt le matin avant le déneigement.

Stationnement sur le parking des Claret

Question = Des voitures (épaves ?) sont stationnées sur le parking des Claret. L'une d'elles, l'est depuis plus d'un an. Sont-elles sur la voie publique ou bien sur un terrain privé ? Quelle démarche peut être faite pour résoudre le problème ou éviter qu'il ne s'amplifie ?

Réponse = une mise en demeure d'enlever les véhicules sera faite s'ils sont sur le domaine communal.

Les Bandet – Prolifération de chats

Une personne possède de très nombreux chats qui se reproduisent et prolifèrent. Il ne s'agit pas d'animaux errants. Une opération de stérilisation coûterait trop cher. La question du danger ou du risque sanitaire est posée.

Réponse = Mme la Maire s'est rendue plusieurs fois chez cette personne afin de trouver des solutions pour améliorer la situation, notamment ne pas les nourrir.

Aménagement de la traversée du Bourg (abordé en 2eme partie de Conseil de hameau lors des « Actualités »)

Suggestion de rendre plus visibles les panneaux 30km/h et d'installer un radar pédagogique.

Des remarques ont été faites sur les stationnements sauvages sur les trottoirs et devant des commerces et sur la vitesse de certains véhicules.

Réponse = Les aménagements déjà réalisés et prévus prennent en compte ces éléments qui ont été bien mis en évidence pendant la phase de concertation avec les habitants sur le projet, en 2014.

Ordures ménagères (abordé en 2eme partie de Conseil de hameau lors des « Actualités »)

Des remarques ont été faites sur la quantité croissante de cartons (livraison des commandes par Internet) qui s'accumulent à côté des bacs de tri. Une suggestion a été faite de mettre un bac de collecte des cartons centralisé, sur le site de la déchetterie mais accessible même en dehors des jours d'ouverture de la déchetterie.

4. Actualités

En troisième point de l'ordre du jour proposé dans l'invitation au Conseil de hameaux Thida Ao et Isabelle Cavallo présentent et commentent, suivant les questions posées, le document remis en séance, dont voici la synthèse :

Réseaux du Pré du Comte : fin de la 1ère tranche et 2ème tranche : juin / juillet 2019

- Enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone, éclairage public) et création d'un réseau d'assainissement collectif.

Aménagement de la traversée du bourg – la suite

- Le dossier de consultation des entreprises est en préparation pour les phases 2bis (pont neuf et accès venant de la Rd912), phase 3a (Gradines et RD912 du pont neuf au pont Vaganay) et phase 4 (place René Cassin et devant l'église), avec enfouissement des réseaux électriques, téléphonique et éclairage public.
- Travaux prévus pour 2020/2021.

Autres opérations

- Eclairage public/ tranche 2019 : remplacement des luminaires par des LED à Pierre Grosse, Le Cozon,

Les Vincent, les Courrier, Les Claret, Les Tardy, les Bandet

- Voirie (prévu en 2019): partie haute de la route des Varvat et divers autres travaux non réalisés en 2018
- Centre technique municipal : études rénovation du bâtiment.
- Eglise : réfection du système de chauffage, études rénovation de la toiture

Ecole : Fermeture de la 4ème classe

Consultation citoyenne« La Poste »

- **En prévision de la négociation nationale du contrat de Présence Postale Territorial**, le collectif « convergence services publics – La poste » organise une consultation citoyenne : les participants aux conseil de hameaux sont invités à y participer en remplissant le questionnaire remis en séance.

Déchets / collecte des ordures ménagères

- Modification des tournées de collecte des ordures ménagères : la Fracette, les Varvat, Plan champs

Plan communal de sauvegarde

- Identification d'un référent par hameau et localisation des personnes isolées ou vulnérables.
 - Deux personnes se sont proposées pour être référents :
 - Pierre Meunier pour les Bandet/Grattier/Varvat
 - Wilfried Tissot pour les Claret/Vincent/Tardy

Adressage (nom des rues et n° des bâtiments).

- Etude confiée à La Poste. Réunion de lancement en mai. Les habitants qui le souhaitent peuvent se joindre au groupe de travail.

« Nous voulons des coquelicots », mouvement pour l'interdiction des pesticides de synthèse

- Rassemblement devant la mairie tous les 1^{er} vendredi du mois de 18h30 à 19h30.

Agenda

- **Samedi 27 avril de 10h à 17h : journée tourisme et handicap** « vie ma vie de handicapé », animations...
- **Dimanche 26 mai** – élections européennes
- **Samedi 1^{er} juin** - commémoration du maquis de Chartreuse

Communauté de communes

- **PLUi H valant SCOT : projet arrêté le 24 janvier 2019**
 - du 20 mai au 28 juin : Enquêtes publiques PLUi-H et Enquête publique « Périmètre délimité des abords » des monuments historiques
 - mercredi 29 mai de 9h à 12h : Permanence du commissaire enquêteur en mairie (St Pierre Savoie)
 - vendredi 28 juin de 14h à 17h : Permanence du commissaire enquêteur à la CCCC
 - Juillet / Août : Rapport du commissaire enquêteur
 - Août / novembre : Examen des remarques et ajustement du PLUi-H valant SCOT
 - Fin 2019 : Approbation du PLUi-H valant SCOT

5. Le prochain conseil de hameaux

Proposition de tenir la prochaine réunion à la Maison Hermesende avec l'ensemble des autres conseils de hameaux pour permettre une rencontre à l'occasion des dernières réunions du mandat.

Samedi 12 octobre 2019 à 14h
Conseil de village – Maison Hermesende

Thème de la rencontre : à définir
